

[21-27] Désactivation des comptes porteurs – FAQ

Seules les personnes ayant un Profil « Porteur de projet » peuvent désactiver des comptes.

Ci-dessous la procédure à suivre depuis la fiche établissement :

- Cliquer sur le bloc Services rattachés ;
- Accéder au détail du service porteur de projet ;
- Cliquer sur le bloc Utilisateurs ;
- Accéder au détail de l'utilisateur pour lequel la désactivation de compte est nécessaire ;
- Cliquer sur le bouton **Editer** du bloc Services, profils et droits associés ;
- Cliquer sur le bouton Radio en face du texte Affectation active avant de Cliquer sur Valider pour désactiver le compte.

The screenshot shows a web interface for managing services, profiles, and associated rights. At the top, there is a header 'Services, profils et droits associés' with a dropdown arrow. Below it, a note indicates '* Champ obligatoire'. The form contains several fields: a dropdown menu for 'Porteur de projet' with 'Porteur de projet' selected; a large text input field for 'Organisme porteur'; another dropdown menu for 'Profil utilisateur associé*' with 'Porteur de projet' selected; and a toggle switch for 'Affectation active' which is currently turned on. A red box highlights the toggle switch. At the bottom, there are two buttons: 'VALIDER' and 'ANNULER'.

NB : S'il n'existe aucun profil « Porteur de projet », la personne concernée doit par le problème doit contacter son gestionnaire qui fera le nécessaire auprès de MLFSE.